

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 28/04/2021

Prodiges de la République dans les Hauts-de-Seine: des jeunes femmes et hommes mis à l'honneur parmi lesquels Ulysse, 20 ans reconnu prodige départemental.

Le préfet des Hauts-de-Seine Laurent Hottiaux a remis ce mercredi 28 avril la médaille de la préfecture à Ulysse Guttmann-Faure, prodige départemental.

Ulysse a créé l'association Co'p1-solidarités étudiantes en juin 2020 et en est aujourd'hui le président. C'est une association étudiante qui a pour but de porter assistance à toute personne dans le besoin au sein de la communauté universitaire. L'action s'est d'abord concentrée dans le domaine alimentaire par la redistribution d'invendus et de denrées, tout en luttant contre le gaspillage. Aujourd'hui elle s'adresse également à toute personne dans le besoin, sans condition d'éligibilité. Un pôle d'aide psychologique a aussi été mis en place pour les étudiants en éprouvant le besoin.

Les prodiges de la République ont été initiés en fin d'année 2020 par madame Marlène SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, chargée de la citoyenneté. Elle a souhaité récompenser des jeunes femmes et hommes qui se sont particulièrement distingués par leur engagement citoyen durant la crise sanitaire liée à la COVID-19. Durant plusieurs semaines, chacun était libre de proposer le nom d'un prodige de son département sur le site prodigesdelarepublique.fr

Dans les Hauts-de-Seine, le jury était présidé par le préfet et composé de la préfète déléguée pour l'égalité des chances Anne Clerc, de la direction des services départementaux de l'éducation nationale, de la délégation départementale de l'agence régionale de santé, de l'association des maires du département des Hauts-de-Seine, de la délégation militaire départementale, la direction départementale des services de l'ONAC-VG des Hauts-de-Seine, du service de l'action éducative et de la citoyenneté du conseil départemental des Hauts-de-Seine et de l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite, section des Hauts-de-Seine.

15 jeunes ont été retenus à l'issue des délibérations :

- Ulysse Guttmann-Faure : soutien aux étudiants pendant la crise
- Marion : participation à une cellule d'appel des malades du COVID-19
- Emma : accompagnement des personnes en situation de handicap mental et physique
- Loubna : participation à des maraudes de distribution de nourriture et de vêtements aux sans-abris.
- Alexis : gestion de l'unité locale de la Croix-rouge de Garches.
- Gérémy : accompagnement des étudiants pendant la crise sanitaire
- Andranik : fabrication de masques en grande quantité
- Paul : communication aux enfants sur la crise sanitaire (récit illustré)
- Titouan : création d'un site d'entraide
- Samia : à l'initiative des clean challenge et obtention de matériels pour les cours à distance
- Lilwen : création d'une association mettant en lien différentes générations entre elles
- Farouk : lien entre restaurants fermés et population et distribution de paniers solidaires
- Wassila : aide aux personnes en difficulté
- Timothé : distribution de pâtisseries aux hôpitaux et EHPAD
- Vincent : investissement remarquable dans une association

Ils témoignent tous d'un engagement citoyen particulièrement remarquable et vont recevoir à ce titre un diplôme de reconnaissance du préfet des Hauts-de-Seine pour les services rendus à la Nation.

Ulysse Guttmann-Faure, prodige départemental, représentera les Hauts-de-Seine lors d'une cérémonie nationale qui aura lieu au ministère de l'Intérieur et ce, dès que la situation sanitaire le permettra.